

ARRÊTE N° 11/LA/2020

FIXANT LA LISTE D'APTITUDE DU CONCOURS D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE -SPÉCIALITÉ « BÂTIMENTS, TRAVAUX PUBLICS, VOIRIE RÉSEAUX DIVERS » - OPTION « AGENT D'EXPLOITATION DE LA VOIE PUBLIQUE » - SESSION 2020

Objet : Arrêté établissant la liste d'aptitude des concours externe, interne et troisième concours avec épreuves d'accès au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} Classe (Catégorie C) - Spécialité « Bâtiments, Travaux Publics, Voirie Réseaux Divers » - Option « Agent d'exploitation de la voie publique » organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales en partenariat avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, du Tarn et du Tarn et Garonne, au titre de l'année 2020.

Monsieur le Président du Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

VU le décret n°2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

VU le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux,

VU l'arrêté N° 17-SC/2019 du 1^{er} août 2019 portant ouverture du concours sur titres avec épreuves d'accès au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} Classe – Spécialité organisé par le Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales, en partenariat avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, du Tarn et du Tarn et Garonne, au titre de l'année 2020.

Vu le procès-verbal d'admissibilité du 03 mars 2020 ;

Vu le procès-verbal d'admission du 08 octobre 2020 ;

ARRETE :

ARTICLE 1

La liste d'aptitude du concours externe, interne et troisième concours avec épreuves d'accès au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} Classe - Spécialité « Bâtiments, Travaux Publics, Voirie Réseaux Divers » - Option « Agent d'exploitation de la voie publique » organisé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales en partenariat avec les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ariège, de l'Aude, de l'Aveyron, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, du Tarn et du Tarn et Garonne, au titre de l'année 2020.

Cette liste comprend 16 candidats est arrêtée comme suit :

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20201110-
11LA2020-AI
Date de réception préfecture :

Type de concours	Genre	Nom	Prénom
Externe	Monsieur	JAFFUEL	Stéphan
Externe	Monsieur	VOLA	Sébastien
Interne	Monsieur	BARDAS	Julien
Interne	Monsieur	BIANCIOTTO	Fabien
Interne	Monsieur	DOMERC	Julien
Interne	Mademoiselle	DOUDIES	Elodie
Interne	Monsieur	FOLCHER	Cyril
Interne	Monsieur	GAUTRAN	Nicolas
Interne	Monsieur	HENRY	Frédéric
Interne	Monsieur	MASSAROTTO	Benoît
Interne	Monsieur	MUNOZ	Joseph
Interne	Monsieur	POUDEVIGNE	Bastien
Interne	Monsieur	POUDOU	Denis
Interne	Monsieur	ROUX	Ludovic
Interne	Monsieur	VALLEJOS	Eric
Troisième voie	Monsieur	CHEsNEAU	David

ARTICLE 2 :

La date d'effet de la liste d'aptitude est fixée au 15 novembre 2020.

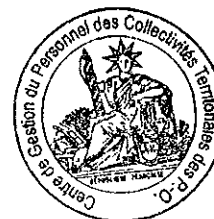
ARTICLE 3 :

Le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet des Pyrénées Orientales.

Fait à PERPIGNAN, le 10 NOV. 2020

Le Président,

Robert GARRABÉ.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Tous les courriers envoyés au Centre de Gestion le sont à M. le Président - 35 Boulevard Saint Assis - 66020 PERPIGNAN cedex
Tél 04.68.34.88 66

Accusé de réception en préfecture
066-286600267-20201110-
11LA2020-A1
Date de réception préfecture :